



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES REGIONS

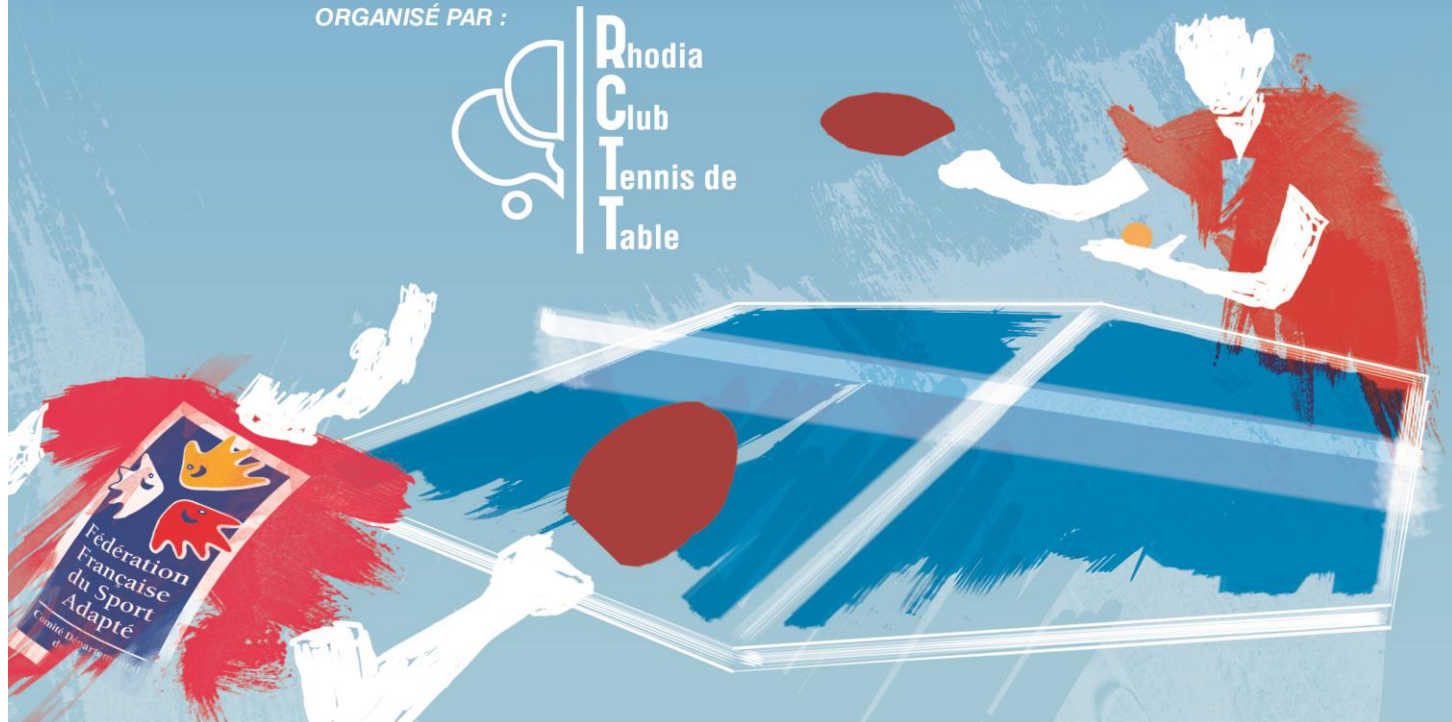
TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTE

LES 13 ET 14 DÉCEMBRE 2013
Gymnase Joseph Plat à Salaise sur Sanne (38)

ORGANISÉ PAR :



Rhodia
Club
Tennis de
Table



SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	3
PRÉSENTATION DU COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL.....	4
PRÉSENTATION DE SALAISE-SUR-SANNE	5
PROGRAMME PRÉVISIONNEL	6
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA COMPÉTITION.....	7
MODALITÉS D'INSCRIPTION	8
MODALITÉS D'INSCRIPTION (suite).....	9
RÈGLEMENT ORGANISATION DE LA COMPÉTITION.....	10
Article 1 - Les tableaux	10
Article 2 - Qualification des joueuses et joueurs.....	10
Article 3 - Déroulement des épreuves.....	10
Article 4 - Division 1 Formule « Coupe Davis ».....	11
Article 5 - Division 2 Formule « D2 »	11
Article 6 - Tirage au sort du choix des lettres avant une rencontre.....	11
Article 7 - Forfait.....	11
Article 8 - Tenue	12
Article 9 - Les engagements	12
AUTORISATION D'HOSPITALISATION	13
DROIT À L'IMAGE	13
PERTE ET VOL	13
FICHE MÉDICALE	14
PLAN D'ACCÈS	16
NOS PARTENAIRES	17



MOT DU PRÉSIDENT

Les 3^{èmes} Championnats de France des Régions approchent à grands pas. Pour que cette compétition soit à la fois une réussite sportive et une fête pour le tennis de table, le Rhodia Club Tennis de Table et ses partenaires, travaillent depuis de nombreux mois à sa préparation.

L'engagement du Rhodia Club Tennis de Table en faveur du Sport Adapté n'est pas nouveau et organiser ces championnats est un témoignage supplémentaire de cet engagement. Cependant, nous avons souhaité rassembler par-delà le Sport Adapté et le Tennis de Table et nous sommes parvenus à associer à notre projet de nombreuses personnes non sensibilisées au préalable à notre démarche.

Notre ambition est donc de proposer aux sportifs et aux accompagnateurs des conditions d'accueil, de préparation et de jeux dignes de l'envergure nationale de cette manifestation. Pour y parvenir, nous ne comptons déjà plus les réunions, échanges de mails et autres appels téléphoniques. De nombreux autres suivront et leur fréquence augmentera encore et encore jusqu'à l'ouverture du Championnat, le 13 décembre prochain.

Ce dossier que vous tenez entre vos mains est l'un des fruits du travail des dizaines de bénévoles impliqués dans ce projet. A travers ces pages, vous constaterez la qualité de notre organisation et des prestations proposées. Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous et venez représenter votre région !

Sportivement,
Loïc CORBET
Président du RCTT.



PRÉSENTATION DU COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL

Président COL / Rhodia Club tennis de table

Loïc Corbet

E-mail : president@rhodiaklubtt.com

Tél. : 06.66.63.98.85

Coordinatrice

Célia Laniel

E-mail : celia.laniel@gmail.com

Tél. : 06.58.00.04.57

Trésorier

Aurélien Pagès

E-mail : tresorier@rhodiaklubtt.com

Site internet

http://www.rhodiaklubtt.com/_cfr

Page Facebook

<https://www.facebook.com/CFRTTsportadapte>

Pour toutes précisions concernant le règlement sportif :

Commission Nationale Tennis de Table

Fédération Française de Sport Adapté

Coordination : Hervé Soulard : tél. 06 82 18 36 61

E-mail : herve-soulard@orange.fr



PRÉSENTATION DE SALAISE-SUR-SANNE



La commune de Salaise-sur-Sanne est fière d'accueillir les championnats de France des régions de tennis de table sport adapté, les 13 et 14 décembre 2013.

Commune à caractère sportive, elle s'enorgueillit d'avoir sur son territoire le Rhodia Club Omnisport comportant 3795 licenciés et, dans celui-ci, une section sport handicap, dont le président René Riou est à la tête depuis sa création.

Bravo à toute l'équipe de la section tennis de table du Rhodia Club et surtout à Mme Laniel qui est à l'origine de cette grande manifestation et merci d'avoir choisi Salaise-sur-Sanne pour ce weekend de grand rendez-vous sportif.

Bienvenue sur la commune, et à très bientôt au gymnase Joseph Plat.

Jean-Paul Caldart
Adjoint aux sports
Salaise-sur-Sanne



Le Prieuré



Gymnase Joseph Plat



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Vendredi 13 décembre

- 09h00 à 12h00 : Accueil des sportifs et des délégations
- 11h30 à 13h00 : Repas
- 13h30 à 13h45 : Réunion des entraîneurs et arbitres
- 14h00 à 14h30 : Mots d'ouverture
- 14h30 : Début de la compétition
- 19h00 : Fin de compétition
- 20h00 : Diner festif

Samedi 14 décembre

- 08h30 : Accueil et échauffement
- 09h00 à 12h30 : Poursuite de la compétition
- 12h00 à 13h30 : Repas
- 14h00 à 18h00 : Poursuite de la compétition
- 18h00 : Remise des récompenses
- 18h30 : Retrait des paniers repas



INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA COMPÉTITION

Participation : Peuvent participer au championnat de France les sportifs titulaires d'une licence compétitive FFSA 2013/2014 et présentant un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Compétition : Elle aura lieu au **gymnase Joseph Plat, impasse Jean Bouin 38150 Salaise-sur-Sanne** (04 74 29 79 34).

Accueil des délégations et remise des dossards : L'accueil se fera de 09h00 à 12h00 sur le lieu de la compétition.

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et à l'hébergement.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscription : engagement pour la compétition, nombre de repas, contrôle des licences, certificats médicaux pour les sportifs.

Restauration : Les repas seront pris au Foyer Gaston Beyle, 38150 Chanas.

Le repas du samedi soir se fera sous forme de panier repas (à réserver lors de l'inscription) et sera à retirer au gymnase.

Une buvette est prévue sur le site sportif.

Réunion technique : Une réunion d'information, à laquelle devra participer un entraîneur de chaque délégation est programmée vendredi 13 décembre à 13h30 au gymnase Joseph Plat.

Tenue : Pour chaque sportif, prévoir un short, un teeshirt de la région (si possible). Penser aux épingles pour les dossards.

Communication :

Des informations seront disponibles sur le site internet : <http://www.rhodioclubtt.com/cfr>

Et sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/CFRTTsportadapte>



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nous demandons à chaque région de remplir informatiquement et de renvoyer par E-mail, le document Excel (attention il y a 2 onglets à compléter) à l'adresse suivante : celia.laniel@gmail.com

Les dossiers **ne seront pas recevables** si :

- Les licences des sportifs ne sont pas valides au moment de l'inscription.
- La fiche d'engagement ne comporte pas l'avis de la région.

La fiche individuelle d'autorisation et le règlement seront à renvoyer à l'adresse suivante et tout cela avant le **10 novembre 2013**. Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte :

COL CFR TT SA
Chez Madame Célia Laniel
Verlieux
07340 Peyraud

Règlement

L'intégralité des frais de participation est à régler à l'inscription.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de **RHODIA CLUB TENNIS DE TABLE COL 2013 CFRSA**

Merci de préciser le nom et le numéro de l'association au dos du chèque.

En cas de désistement, les règles suivantes seront appliquées :

Désistement entre les 10 et 17 novembre inclus : 30% du versement sera acquis par le COL.

Désistement à partir du 18 novembre, la totalité du versement sera acquis par le COL.

(Sauf en cas de présentation de certificat médical)

Aucun remplacement d'un sportif par un autre ne sera autorisé après la date limite d'inscription (**10 novembre 2013**).



MODALITÉS D'INSCRIPTION (SUITE)

Participation financière

Inscription sportive :

Inscription par équipe : 55 euros (dont 20 euros de label).

Inscription repas :

Inscription aux repas (sportifs, accompagnateurs) (4 repas) : 55 euros par personne.

Inscription hébergement :

Nous mettons en place une centrale de réservation sur des hôtels Ibis, Campanile... à tarifs préférentiels.

Ce prix comprend la nuit, le petit déjeuner et la taxe de séjour pour 1 personne.

Chambre 1 personne : 55 euros.

Chambre 2 personnes : 33 euros par personne.

Pour les régions désirant avoir une chambre de 3 personnes (chambre avec un lit 2 places), merci de contacter Mme Maret au 04.74.87.97.37



RÈGLEMENT

ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

ARTICLE 1 - LES TABLEAUX

Les épreuves sont organisées dans les catégories suivantes : séniors dames et messieurs (ouvertes des juniors aux vétérans).

4 tableaux sont proposés :

1. D1 séniors messieurs - formule « COUPE DAVIS »
2. D1 séniors dames - formule « COUPE DAVIS »
3. D2 séniors messieurs - formule « D2 »
4. D2 séniors dames - formule « D2 »

Composition des équipes

Chaque équipe peut être composée :

- de 2 à 4 joueurs en D1 messieurs
- de 2 à 4 joueuses en D1 dames
- de 3 à 4 joueurs en D2 messieurs
- de 3 à 4 joueuses en D2 dames

ARTICLE 2 - QUALIFICATION DES JOEUSES ET JOUEURS

Ces épreuves sont disputées entre les équipes sélectionnées de chaque ligue.

- a) Les joueuses et joueurs sélectionnés doivent être licenciés, à la date limite des engagements, dans une association affiliée par la ligue représentée (saison 2013-2014).
- b) Les joueuses et joueurs sélectionnés ne peuvent participer que dans un seul tableau.

ARTICLE 3 - DEROULEMENT DES EPREUVES

Les épreuves sont disputées sur 2 jours, vendredi et samedi.

a) Pointage :

Vendredi 13 décembre 2013 de 10h à 12h.

Les représentants de chaque délégation se présentent au pointage avec les dossiers des équipes (liste nominative des joueuses et joueurs + licences + composition de la délégation).

b) Phase préliminaire : (24 équipes engagées au plus par tableau)

Vendredi 13 décembre 2013 de 14h à 19h.

Les ligues engagées sont réparties en poules de 3 ou 4 équipes d'après le total des points du dernier classement national des 2 meilleurs joueurs de chaque équipe.

Le juge arbitre effectue la composition des poules la veille de la compétition.

c) Phase de classement :

Samedi 14 décembre 2013 de 09h à 18h.

Le premier et le deuxième de chaque poule disputent le tableau principal (classement intégral).

Le troisième et le quatrième de chaque poule disputent les parties de classement.

Suivant le nombre d'équipes engagées, le troisième peut être repêché pour le tableau principal.



ARTICLE 4 - DIVISION 1 FORMULE « COUPE DAVIS »

Toutes les parties se jouent en 3 manches gagnantes.

Les rencontres se déroulent de cette façon :

- 2 équipes de 2 à 4 joueurs se rencontrent
- Les joueurs de la première équipe se placent en A et B (et double)
- Les joueurs de la deuxième équipe se placent en X et Y (et double)
- Les placements sont libres

1er match : A rencontre X

2ème match : B rencontre Y

3ème match : double (il peut être joué par 1 ou 2 nouveaux joueurs)

4ème match : A rencontre Y

5ème match : B rencontre X

Le match est remporté par l'équipe qui a 3 points (1 point par victoire).

ARTICLE 5 - DIVISION 2 FORMULE « D2 »

Toutes les parties se jouent en 3 manches gagnantes.

Les rencontres se déroulent de cette façon :

- 2 équipes de 3 joueurs se rencontrent
- Les joueurs de la première équipe se placent en A, B et C
- Les joueurs de la deuxième équipe se placent en X, Y et Z
- Les placements sont libres

1er match : A rencontre X

2ème match : B rencontre Y

3ème match : C rencontre Z

4ème match : A rencontre Y

5ème match : B rencontre X

ARTICLE 6 - TIRAGE AU SORT DU CHOIX DES LETTRES AVANT UNE RENCONTRE

Les capitaines des équipes de la rencontre sont tenus d'être présents au lieu prévu pour le tirage au sort un quart d'heure avant l'heure fixée pour le début de la rencontre. En cas d'absence d'un capitaine, le choix est donné au capitaine présent.

ARTICLE 7 - FORFAIT

Une équipe non présente un quart d'heure après l'heure fixée pour une rencontre peut être déclarée forfait. Toutefois, si l'intérêt sportif de l'épreuve l'exige, le juge-arbitre peut prendre des dispositions et modifier l'horaire.



ARTICLE 8 - TENUE

- a) Chaque ligue peut, dans les limites autorisées par les règlements, présenter son équipe dans la tenue qu'elle aura retenue officiellement.
- b) Dès qu'il opère dans l'aire de jeu, chaque joueur est tenu de porter, épinglé, son dossard attribué par l'organisation, sur son maillot et dans le dos.

ARTICLE 9 - LES ENGAGEMENTS

Les ligues doivent confirmer leurs engagements **avant le 10 novembre 2013**.

- en retournant la fiche (fichier Excel) par E-mail (**Obligatoire**) à l'adresse suivante :
celia.laniel@gmail.com

- en retournant le règlement (chèque à l'ordre de RHODIA CLUB TENNIS DE TABLE COL 2013 CFRSA) accompagné de la fiche d'autorisation à l'adresse suivante :

**COL CFR TT SA
Chez Madame Célia Laniel
Verlieux
07340 Peyraud**

Fédération Française de Sport Adapté Commission Nationale Tennis de Table

Coordination de la compétition :

Hervé SOULARD - hervé-soulard@wanadoo.fr - 06 82 18 36 61

Juge Arbitre de la compétition :

Samuel CREON - sam.creon@orange.fr - 06 08 22 79 89

Arbitres et Formations :

Adrien DODU - adrien-dodu@wanadoo.fr - 06 13 42 56 15
Claude RAECKELBOOM - clauderackelboom@wanadoo.fr

DTN adjoint chargé du Tennis de table :

Yves DRAPEAU - y.drapeau@ffsa.asso.fr - 06 22 02 03 52



AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné.....
Représentant légal de
agissant en son nom, autorise les responsables de la commission médicale à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.
Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.
Fait à, le Signature

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné
Représentant légal de agissant
en son nom, ou Sportif majeur (n'étant pas sous le régime de la tutelle),
autorise Le COL Champ. de France des Régions de TT 2013 à diffuser et à publier l'image, le nom, la voix et les paroles du sportif dans les supports « communication » ou les médias.
Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.
Fait à, le Signature

PERTE ET VOL

Je soussigné
Membre de la région :
N° Affiliation :
dégage de toute responsabilité les organisateurs du championnat en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, appareils photos...) que les participants auraient en leur possession pendant la durée de cette rencontre.
Fait à, le Signature



FICHE MÉDICALE

A remplir pour chaque sportif

IMPORTANT : A mettre **sous pli cacheté** et à remettre à l'accueil à votre arrivée pour mettre à disposition de l'équipe médicale si nécessaire.

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom du sportif :
 Date de naissance : .../...../..... Sexe : Masculin Féminin
 Association sportive :
 Nom du médecin traitant :
 Adresse :
 N° Tél. :

Informations médicales

Poids :

Type de handicap :

- Déficience intellectuelle (QI) :
 - < 35 35 < QI < 55 55 < QI < 75 75
- Maladie génétique ou chromosomique type.....
- Troubles délirants type.....
- Schizophrénie ou trouble schizotypique type.....
- Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire type.....
- Troubles du comportement, accès d'agitations type.....
- Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels type.....
- Syndrome dépressif type.....
- Trouble de l'alimentation type.....
- Trouble du sommeil type.....
- Trouble de la personnalité type.....
- Autisme ou syndrome autistique type.....
- Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics type.....
- Autre trouble mental type.....

Déficit sensoriel :

- Visuel : type
 - Port de lunettes de lentilles
- Auditif : type
 - Appareillages Oui Non



Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardiovasculaires type.....
- Asthme – autres affections respiratoires type.....
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type.....
- Maladie neurologique type.....
- Maladie rénale type.....
- Allergies type.....
- Affections dermatologiques type.....
- Hernies type.....
- Prothèse dentaire type.....
- Problème orthopédique type.....
- Antécédents chirurgicaux type.....
- Antécédents traumatiques sportifs type.....

Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

Allergies médicamenteuses connues :

.....
 Autre type d'allergie :

Vaccination Tétanos : Date du dernier rappel :

Régime particulier :
 Diabète : oui non Autre type :

Joindre la photocopie de la carte d'assuré social et de la carte de la mutuelle complémentaire.



PLAN D'ACCÈS

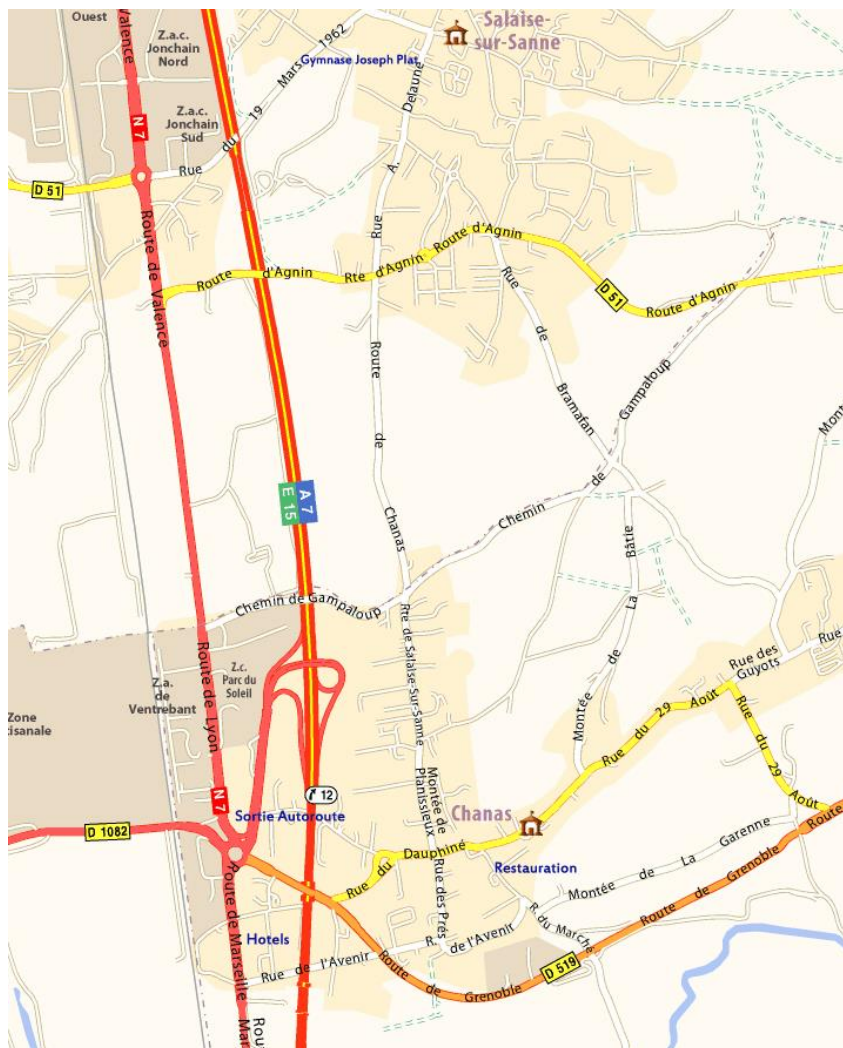
Salaise-sur-Sanne est située à 50 km au sud de Lyon, en Isère, le long de la vallée du Rhône.



Autoroute A7 : Sortie n°12 : Chanas.

Suivre les flèches **FFSA** (Attention aux fléchages «gymnase» et «restauration»).

Gymnase à 3 kms, salle de restauration à 800 mètres.



Coordonnées GPS : Gymnase Joseph Plat, impasse Jean Bouin 38150 Salaise-sur-Sanne

Latitude : 45.342247

Longitude : 4.81534



NOS PARTENAIRES

